

BULLY LES MINES, le 15 septembre 2022

N/Réf : FL/BZ/SQ-2022/05

Objet : Réunion du Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs les Elus,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le **Jeudi 22 Septembre 2022 à 18h30**, Salle du Conseil Municipal pour délibérer des affaires suivantes :

I. Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15 Avril 2022 et du 23 Juin 2022,

II. Décisions prises en vertu de la délégation donnée au Maire selon les articles L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

III. Bilan de l'été 2022 : manifestations, festivités, travaux, ...

IV. Projets de délibérations soumis au Conseil :

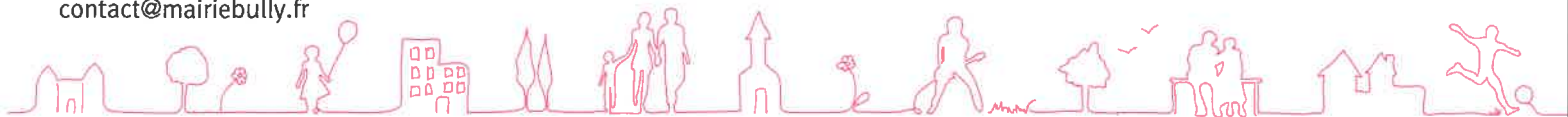
FINANCES ET MOYENS GÉNÉRAUX

- 1) Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal selon l'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- 2) Délégation de fonctions à un conseiller municipal délégué,
- 3) Fixation et répartition de l'enveloppe indemnitaire globale,
- 4) Majoration des indemnités votées après répartition de l'enveloppe,
- 5) Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation,
- 6) Indemnisation de travaux réalisés par des administrés en Domaine Public,
- 7) Convention de financement pour la réalisation d'études urbaines sur les cités du 1^{er} triennal ERBM - Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier avec la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin,
- 8) Demande de financement pour la réalisation d'études urbaines sur la cité des Alouettes ERBM - Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier,
- 9) Adhésion à la médiation préalable obligatoire (MPO) auprès du Centre de Gestion du Pas-de-Calais,
- 10) Création d'un comité social territorial local et d'une formation spécialisée en matière de santé, de de sécurité et des conditions de travail
- 11) Création d'un comité social territorial commun entre la commune et le Centre Communal d'Action Sociale,
- 12) Fixation des taux de promotion d'avancements de grade au sein de la collectivité,
- 13) Actualisation du règlement intérieur du cimetière,
- 14) Convention pour la campagne de capture et de stérilisation des chats errants.

Hôtel de Ville - 62 rue François Brasme

BP 89 - 62160 Bully-les-Mines (Pas-de-Calais) - Tél. : 03 21 44 92 92 - Fax : 03 21 44 92 94

contact@mairiebully.fr



VILLE EDUCATIVE

15) Abondement des crédits scolaires,

VILLE DURABLE

16) Politique de l'Habitat – Programme local de l'habitat pour la période 2022-2027,

17) Convention d'occupation domaniale de répéteurs de Birdz sur les supports d'éclairage public de la commune,

18) Cession de la parcelle AW 568, rue Lefebvre.

V. Informations diverses

- ❖ Compte-rendu annuel de la commission de suivi du site industriel de Vinova de Mazingarbe,
- ❖ Projet d'installation de stockage de déchets dangereux (ISDD) des dièves, à Hersin-Coupigny en Hauts-de-France - Concertation préalable.

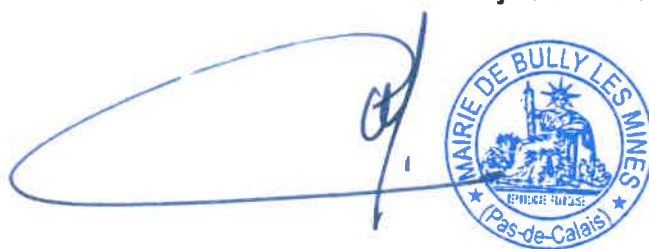
VI. Questions diverses.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Elus, l'assurance de mes salutations les meilleures.



Le Maire,
François LEMAIRE.



Comme précisé aux articles 16 et 30 du règlement intérieur du conseil municipal, approuvé en date du 12 novembre 2020, les débats seront retransmis en direct sur Facebook, sur la page officielle « ville de Bully les Mines ».

